



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

services déconcentrés

Question écrite n° 33389

Texte de la question

M. Paul Salen attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur les risques attachés au possible remaniement des directions départementales de la cohésion sociale. Un récent rapport met en évidence un certain nombre de problèmes au sein des directions départementales de la cohésion sociale auxquelles il faudra apporter des réponses concrètes. Le rapport propose une diminution des effectifs sur un rythme annuel, au niveau départemental, de 1 % sur cinq ans. Au moment même où les conseils généraux sont si éprouvés par la crise sociale, il serait paradoxal que l'État se retire en diminuant sa présence concrète au sein des départements. Aussi, il lui demande qu'elles sont les intentions du Gouvernement sur ce sujet et ce qu'il compte faire pour réformer ces structures sans que cela se traduise par un désengagement inacceptable par nos concitoyens les plus durement touchés par la crise économique et sociale.

Données clés

Auteur : [M. Paul Salen](#)

Circonscription : Loire (6^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 33389

Rubrique : État

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Affaires sociales, santé et droits des femmes

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [23 juillet 2013](#), page 7617

Question retirée le : 2 février 2016 (Retrait à l'initiative de l'auteur)